

# L'État doit-il continuer de subventionner les écoles privées ?

35 % - 65 %

OUI

**Thierry** : « Les subventions en question servent surtout à payer les enseignants. Mais si l'école privée n'existait pas, les enfants iraient dans le public, où il faudrait donc plus de professeurs qu'il faudrait payer. Au final, ce sont des vases communicants et c'est l'État qui paye dans tous les cas. De plus l'argument de ceux qui disent que leurs impôts ne doivent pas subventionner le privé ne tient pas debout car à ce compte-là, les parents dont les enfants sont dans le privé pourraient aussi dire qu'ils n'ont pas à payer d'impôts pour l'école publique puisque leurs enfants n'y sont pas. Il est donc normal que leurs impôts servent à payer l'éducation de leurs enfants qu'ils soient dans le public ou dans le privé. »

**Paul** : « Ce sont les enfants de la France. Que je sache, ils ne sont plus à la charge de l'école publique... non ? »

NON

**Nemausus** : « Les établissements privés sont subventionnés aux deux tiers par l'État alors que la plupart favorisent la ségrégation sociale et ne respectent pas les lois de la République. Mon argent doit servir à aider les services publics en priorité et pas à bénéficier à des personnes qui cherchent juste à recréer dans ces établissements un univers de privilégiés. Si c'est le monde qu'ils souhaitent et les valeurs qu'ils prônent alors qu'ils en assument les frais avec leur argent... mais pas avec le mien. »

**Didier Wiel** : « 13 milliards tous les ans, voilà ce que nous coûte leur séparatisme social et scolaire pour préserver les enfants de l'élite de l'école de la République pour reproduire les générations des premiers de cordée. Voilà un pognon de dingue qui permettrait de rénover tous les établissements publics mal entretenus faute de moyens selon les régions et départements. Un scandale de plus dans la répartition des richesses produites et dans le pillage des fonds publics. »

**Thierry** : « L'école privée est un choix motivé par la religion ou autres critères, Je n'ai pas de religion donc je subventionne l'école publique et ce n'est pas facile. Je ne vois pas pourquoi mes impôts, mes taxes, mon gaz, mon électricité, ma TVA, les augmentations à répétition, l'inflation et j'en oublie serviraient à subventionner des écoles où les parents sont blindés, politiques et actionnaires ou spéculateurs de toute ma liste. Ils ont et peuvent donner au moins 500 € par mois

et plus pour l'éducation de leurs bambins. Ce n'est pas à moi de les éduquer avec mes petits revenus. On nous en prend assez, Qu'ils assument leurs choix et que Mme Oudéa-Castéra démissionne, elle a menti sur le public, elle nous mentira sur le reste, Démission madame et avec excuses envers ce que l'on vous a demandé de représenter à tort. »

**François** : « Pourquoi une école à deux vitesses et le subventionnement de l'école privée ? Je suis opposé à cette participation de l'État et de nos impôts à ce subventionnement car l'école privée ne favorise pas la mixité sociale mais bien plutôt souvent l'évitement social, une façon d'échapper à la laïcité et à l'école pour tous. »

**Jean Marc Lamantia** : « Au détriment de l'école publique qui manque cruellement de moyens. Si les gens veulent envoyer leurs enfants dans le privé, qu'ils assument. »